

Pour vous montrer jusqu'à quel point le gouvernement est usé, j'ai demandé vendredi dernier si le premier ministre du Manitoba se joindrait au cabinet fédéral.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Vous rêvez en couleurs.

**M. Epp:** Peut-être bien, mais le premier ministre (M. Trudeau) n'a pas jugé bon de le nier, pas plus que le premier ministre du Manitoba, n'a refusé de le nier, vendredi dernier. Je dois donc en conclure que les ministériels siégeant sur les premières banquettes n'ont plus aucune idée originale et que ceux de l'arrière-ban ne valent pas mieux. Voilà pourquoi le premier ministre doit sonder les eaux du NPD afin de trouver quelqu'un qui puisse sortir le parti libéral de son marasme.

Quand pourra-t-on faire confiance à nouveau au gouvernement? Seulement lorsqu'il présentera la situation telle qu'elle est au Parlement, qu'il permettra à ce dernier d'en discuter et aux représentants du peuple de décider par le vote. Le gouvernement actuel a choisi de ne pas le faire et porte l'odieux de ses propres actions.

**M. Yvon Pinard (Drummond):** Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je participe à ce débat sur les crédits de un dollar et mon intervention va sûrement irriter l'opposition officielle.

[Français]

... et je me montre un peu étonné de constater que l'opposition préfère aujourd'hui s'en tenir à des questions de forme comme d'habitude plutôt qu'à des questions de fond.

Je veux tout de suite prévenir la Chambre que j'ai bien l'intention d'être courtois et bref, et donner la chance à un député de l'opposition officielle de prononcer quelques paroles avant la fin de ce débat, dans l'espoir que finalement on puisse obtenir quelque chose de substantiel aujourd'hui de l'opposition officielle.

En conséquence, monsieur le président, je veux profiter de l'occasion, puisqu'on parle de questions de forme et qu'on semble se plaindre du Règlement, pour attirer l'attention de la Chambre sur la nécessité de modifier le Règlement non seulement sur certains aspects particuliers, mais en profondeur, pour rendre ce Parlement beaucoup plus moderne, efficace, digne et compétent. Et c'est absolument sans «partisanerie» que j'aborde le propos d'une réforme parlementaire puisque, comme le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), j'ai moi-même participé au cours de l'été, avant la reprise de la session, à des réunions du comité de la procédure et de l'organisation, où nous avons ensemble étudié des modifications à apporter à la procédure parlementaire.

J'ai entendu cet après-midi l'honorable député d'Edmonton-Ouest dire qu'il avait lui-même ou avec son parti proposé des règlements à notre leader de la Chambre, et que malheureusement leurs suggestions n'avaient pas encore été retenues. Qu'il me soit donc permis de dire, monsieur le président, qu'une réforme parlementaire se fait en consultant tous les partis à la Chambre, et non seulement un seul parti. Ce qui me déplaît le plus c'est que le député d'Edmonton-Ouest a voulu laisser entendre que nous étions réfractaires à des changements, alors qu'en fait c'est tout le contraire. Nous sommes les plus ouverts à des changements. Nous les requérons depuis des années, et nous souhaitons que ces changements se fassent par un consensus entre les députés de tous les partis à la Chambre.

### *Crédits de un dollar*

**M. Cyr:** Stanley Knowles compris!

**M. Pinard:** Il y aurait de fait de grands avantages, monsieur le président, à discuter dans cette enceinte, des véritables problèmes de l'heure. Aujourd'hui je pense que l'opposition officielle a manqué une belle occasion d'étudier en profondeur, d'aborder un sujet d'actualité, pour s'en tenir à une question de forme et se plaindre de façon générale du Règlement, parce que cela faisait son affaire de se plaindre du Règlement, et parce que c'est contre sa nature d'aller au fond des choses.

Monsieur le président, je crois que nous aurions tout avantage à améliorer l'image de cette institution, qui actuellement donne l'impression d'être un véritable musée, et à envisager des réformes dans le domaine de la durée des discours, afin que les orateurs de tous les partis s'expriment de façon plus claire, plus concise, moins partisane, et plus directe. Je pense que sans nier le droit à l'opposition de faire valoir son point de vue de façon complète, il y aurait moyen d'adopter des règlements à la Chambre, qui lui permettent de jouer son rôle d'opposition efficace, mais de façon non dilatoire, et le meilleur moyen, à mon avis, ce serait de raccourcir les débats à 20 ou à 15 minutes par orateur.

Il me semble qu'en 1977, il serait humain et normal de songer à un calendrier parlementaire lequel nous permettrait de planifier nos activités d'hommes publics, de députés consciencieux, désireux de connaître le pouls de la population, avec des présences rationnelles dans nos circonscriptions et dans nos familles. Je pense qu'un changement positif, qui serait acceptable par tous les partis à la Chambre, et qui a été discuté au cours de l'été, ce serait celui de condenser le travail parlementaire d'une semaine en quatre jours plutôt que cinq, et je ne dis pas raccourcir la semaine à quatre jours, mais la condenser avec le même nombre d'heures, ce qui nous permettrait d'avoir trois jours par semaine où nous pourrions vaquer à nos occupations politiques, à nos occupations d'hommes publics, dans nos circonscriptions, et dire ici quel est le pouls de la population.

Monsieur le président, le temps est très court pour que je puisse traiter en profondeur dans la réforme que j'ai déjà suggérée dans un discours sur l'adresse en réponse au discours du trône. J'ai voulu aborder quelques points généraux où il y aurait des changements immédiats à apporter, surtout dans la conjoncture actuelle, alors que nous songeons, même le principe en a été accepté par la Chambre, à introduire la télévision à la Chambre. Nous sommes actuellement à étudier les modalités, le coût des installations, et le reste. Le principe est accepté, mais il est absolument inconcevable qu'on puisse télédiffuser les débats de la Chambre tels qu'ils se déroulent actuellement. Nous avons un urgent besoin de changement dans la procédure. L'opposition officielle se plaint actuellement d'un aspect du Règlement. Il me semble qu'il y en a plusieurs autres à changer, et cela serait bénéfique pour la Chambre.

Monsieur le président, depuis deux ans, nous avons assisté à des débats qui se sont prolongés indûment et où l'opposition a manqué une belle chance à l'occasion des jours qui lui étaient réservés de soulever des sujets qui nous touchent tous comme Canadiens et que nous aurions avantage à discuter ici plutôt que de les retarder et de laisser la presse, les commentateurs en général, les analyser. Nous avons ici perdu un temps précieux.

On a abusé de l'intelligence des députés en exigeant une présence qui est souvent purement physique à la Chambre